

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 2 MARS 2020

A L'APPEL

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, M. Freddy GRZEWICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
M. Ghislain HENRION suppléant de M. Patrick MERLINAT, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Claude VASSET représenté(e) par M. Christophe FRANCOIS, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e) :

Mme Agnès POTEI, Mme Myriam HARTOG, Mme Guylaine BROUTIN, M. Philippe LEMOINE, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Philippe CARMELLE, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Thomas DUDEBOUT comme secrétaire de séance et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 4 février 2020.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 4 février 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

Arrivée de Monsieur Philippe LEMOINE
Arrivée de Madame Marie-Laurence MAITRE
Arrivée de Madame Sylvette LEICHNAM
Arrivée de Madame Carole BERLEMONT
Arrivée de Monsieur Olivier TOURNAY

3 - FINANCES - Approbation du contrat de concession de service public pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le choix de la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) comme Concessionnaire pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs ;

2°) d'approuver le projet de contrat et ses annexes à intervenir entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) pour une durée de huit (8) ans à compter du 15 septembre 2020 ;

3°) d'autoriser à compter de la date de la constitution de celle-ci, le transfert du contrat conclu entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) à la société dédiée constituée par ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR conformément aux stipulations de l'article 3 du contrat ;

4°) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la bonne exécution de la convention de concession ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

4 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux de maîtrise énergétique - Restructuration et extension de la Maison du Parc.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-joint ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

5 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'accessibilité PMR dans les bâtiments intercommunaux.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-joint ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

6 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'interconnexion entre l'unité de distribution du réservoir Choquart et le refoulement de la station de Tour Y Val à Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

7 - FINANCES - Signature de l'avenant 2 de l'ITI.

Le Conseil décide d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président à signer tous documents relatifs à la convention de mise en œuvre de l'ITI, dont l'avenant n°2.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

8 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Convention d'affaires robonumérique.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

9 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Création d'un parcours pédagogique numérique au sein du parc d'Isle - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

10 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Découvrir le patrimoine naturel par l'immersion numérique - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

11 - FINANCES - Demande de subvention auprès de la CAF - Financement de l'achat d'un mobilier de change pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération ;

2°) d'autoriser M. le Président à solliciter la subvention correspondante auprès de la CAF et de tout autre partenaire financier potentiel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

12 - FINANCES - Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales de la Direction Générale des Finances Publiques "PayFiP".

Le Conseil décide :

1°) d'accepter l'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales de la DGFIP « PayFiP » ;

2°) d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion avec la Direction générale des Finances publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

13 - PREVENTION ET SECURITE - Convention d'accompagnement relative aux interventions sur le domaine public entre GRDF, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter le principe de renouvellement de la convention ci-annexée ;

2°) d'autoriser M. Le Président à signer ce document et à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

14 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Vente de l'ancien site industriel TERGAL situé à Gauchy.

Le Conseil décide :

1°) d'annuler la délibération du conseil communautaire n°46 en date du 16 décembre 2019 ;

2°) d'approuver la cession des parcelles cadastrées AH n°142, AH n°143, AH n°252 et AH n°239 (pour partie) situées rue Claude Mairesse – La Biette – Chemin de la Biette à GAUCHY (02430), moyennant le prix principal de cent quatre-vingt mille euros (180.000 €) au profit de la société Blondel Logistique, membre du groupe BLONDEL ;

3°) d'autoriser M. le Vice-Président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles à signer tous les actes relatifs à cette cession qui en seront la suite ou la conséquence, y compris la promesse de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Patricia KUKULSKI, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

15 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Avenants à la convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement 2015-2020.

Le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces et effectuer toutes formalités afférentes à la sollicitation et à la mise en œuvre de la délégation susvisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

16 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Reconduction du régime d'aides à la rénovation énergétique des logements privés.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la mise en place du nouveau règlement du Bonus Energie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer le règlement et tous documents permettant sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

17 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Énergie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

18 - TRANSPORTS - Convention partenariale relative à la sécurité des voyageurs et du personnel de conduite sur le réseau urbain Pastel.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la conclusion de la convention de partenariat entre Transdev Mobilités du Saint-Quentinois, l'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin, selon les modalités fixées au présent rapport ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer ce document et à effectuer toute formalité afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET

Rapporteur : M. Le Président

19 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

20 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

Le Président de la Communauté d'agglomération certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 6 mars 2020.

Le Président



Xavier BERTRAND